

Étudiants et pôles d'enseignement supérieur en Basse-Normandie

Attirer les étudiants : un enjeu pour la région



REPÈRES

39 000 étudiants en Basse-Normandie en 2008 comme en 1999.

Une faible densité d'étudiants (2,7 % en Basse-Normandie, contre 3,3 % en province)...

... mais leur concentration dans le pôle caennais en fait la 20^e aire urbaine la plus étudiante de métropole.

Entre 2003 et 2008, les étudiants quittant la Basse-Normandie sont plus nombreux que les arrivants.

Les partants privilégient d'abord les régions voisines, et notamment la Bretagne et l'Île-de-France.

À partir du 3^e cycle, l'attrait de l'Île-de-France est prédominant.

En 2008, la Basse-Normandie compte 39 000 étudiants et se situe au 19^e rang des régions de France métropolitaine pour la part d'étudiants dans la population (2,7 %). Ce classement est inchangé si on ne considère que la part des étudiants parmi les jeunes de 16 à 29 ans (16,2 %). Ceux qui, parmi eux, ont achevé leurs études, sont plus faiblement diplômés qu'au plan national. 64,8 % d'entre-eux ont un diplôme inférieur au bac ou sont non diplômés (contre 59,1 % en France métropolitaine) et seuls 6,4 % possèdent un diplôme de 2^e ou 3^e cycle (contre 10,8 % en France métropolitaine).

Augmenter la part des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, favoriser l'égalité des chances, renforcer l'attractivité de la région pour les jeunes constituent donc pour les acteurs publics en région des préoccupations majeures, particulièrement sensibles à l'heure où s'imposent les défis de la société de la connaissance et de l'innovation. C'est la raison pour laquelle le Conseil Régional a souhaité se rapprocher de l'Insee afin de disposer d'une analyse de la mobilité géographique des étudiants et de l'attractivité des pôles d'enseignement supérieur auprès des jeunes bas-normands.

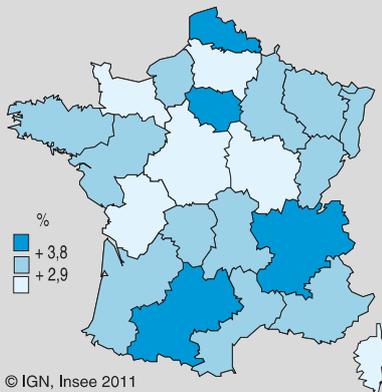
Ces objectifs font partie des axes prioritaires inscrits dans le Contrat de Plan Etat Région (CPER) 2007-2013. En termes financiers, l'enseignement supérieur et la recherche représentent la première priorité retenue par l'État et la Région, avec 23 % des crédits du CPER, devant l'accessibilité ferroviaire et portuaire qui en mobilise 21 %. Alors que la mise en place effective du Pôle Régional d'Enseignement Supérieur (Pres) normand a été actée en juillet 2011, l'enjeu est désormais de le faire vivre et d'augmenter son rayonnement auprès des étudiants.

Moins d'étudiants qu'ailleurs...

L'effectif des étudiants bas-normands n'a pas connu d'évolution sensible depuis 1999, alors qu'il progresse de 8,4 % au plan national entre 1999 et 2009, selon le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR). La hausse du nombre d'étudiants dépasse 15 % dans cinq académies et six autres affichent une croissance de leurs effectifs comprise entre 10 % et 15 %. Le dynamisme des grandes régions étudiantes pose la



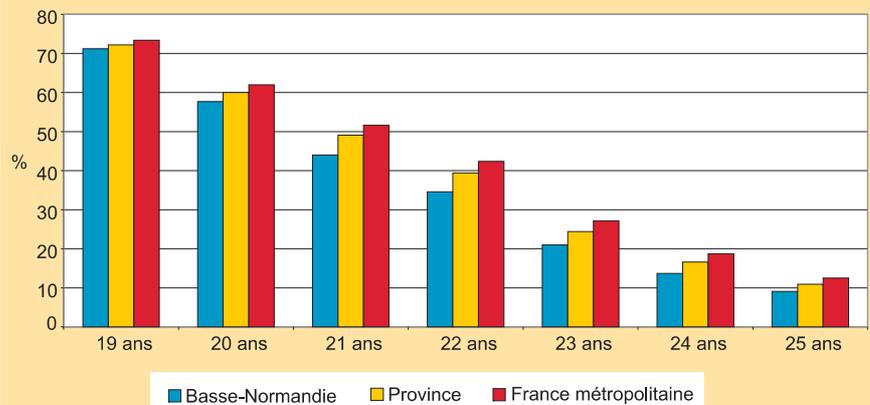
Densité d'étudiants pour 100 habitants



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation principale

question de l'attractivité de l'enseignement supérieur dans les régions de dimension plus modestes. En nombre d'étudiants au lieu d'étude, la Basse-Normandie est comparable à la Champagne-Ardenne, à l'Auvergne et à la Bourgogne. La Bretagne et les Pays de la Loire se situent à une autre échelle et en accueillent respectivement près de 110 000 et 115 000. En Basse-Normandie, seuls 16,2 % des jeunes de 16 à 29 ans et titulaires du bac poursuivent des études supérieures,

Taux de scolarisation par âge



Source : Insee, recensement de la population 2008

res, contre 20,7 % au plan national et 19,5 % en province. Avec 2,7 étudiants pour 100 habitants (contre 3,3 pour 100 habitants en province), la Basse-Normandie possède l'une des densités étudiantes les plus faibles, avec le Centre, la Picardie et la Bourgogne. Alors que les taux de scolarisation des jeunes bas-normands sont similaires à ceux de la France métropolitaine jusqu'à 18 ans et au-delà de 25 ans, ils s'en écartent très sensiblement entre 20 et 24 ans. Le décrochage le plus net concerne les jeunes de 21 à 22 ans, dont le taux de scolarisation est

en Basse-Normandie inférieur de plus de 7 points à celui de la France métropolitaine. Polarisées par de grandes métropoles, l'Île-de-France, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais s'imposent aussi comme les grandes régions étudiantes.

... et plus portés vers des filières courtes

Les étudiants poursuivant leurs études en Basse-Normandie semblent se porter plus volontiers vers les filières courtes. Pendant l'année universitaire 2008-2009, 63,8 % des étudiants inscrits à l'université de Caen sont en 1^{er} cycle (soit 2,2 points de plus qu'à l'université de Rouen), 32,6 % en second cycle et 3,6 % en 3^e cycle. 12 % des étudiants inscrits à l'université de Caen sont inscrits en IUT, contre 9 % à l'université de Rouen. La proportion d'étudiants s'engageant dans un cursus d'études longues, c'est-à-dire poursuivant leurs études en ayant déjà en poche un diplôme de 2^e et 3^e cycle, ou d'ingénieur, est très sensiblement inférieure en Basse-Normandie (16,6 %) à celle mesurée pour la France métropolitaine (20,6 %). Ce constat est à relier avec les formations professionnelles et les formations sous contrat d'apprentissage, plus particulièrement développées en Basse-Normandie. La proportion d'étudiants sortants de ces filières et titulaires d'un bac technologique ou professionnel est supérieure de 4 points en Basse-Normandie à la moyenne de la France métropolitaine. De plus, l'apprentissage au sortir du collège demeure prédominant en Basse-Normandie bien qu'il permette aujourd'hui de préparer des diplômes post-bac : en Basse-Normandie, moins de 15 % des apprentis préparent un diplôme post-bac, contre 44 % en Île-de-France.



ZOOM

Les jeunes ruraux privilégient les filières technologiques courtes

De multiples facteurs sociologiques, culturels et économiques se conjuguent et influencent les choix de cursus scolaires des jeunes. En Basse-Normandie, des travaux récents mettent en relief une différence de comportement entre les jeunes urbains et jeunes ruraux.

Les suivis de cohorte réalisés par le Rectorat de Basse-Normandie révèlent que 47 % des jeunes lycéens ruraux poursuivent des études post-bac contre 60 % de leurs homologues urbains. La différence porte principalement sur l'accès à l'université (24 % contre 36 %) et aux classes préparatoires (1,9 % contre 3,6 %).

Le Cereq constate que les aspirations des familles des jeunes éloignés de l'influence des grands pôles urbains seraient plus modestes. À résultats scolaires et origine sociale constante, les diplômés professionnels du secondaire jouissent d'une confiance bien plus importante dans les territoires ruraux que dans les grandes villes. Les enquêtes menées par cet organisme montrent que la préférence pour les filières professionnelles courtes va de pair avec un taux moins élevé de poursuite d'étude post-bac chez les jeunes ruraux et qu'elle relève d'un "effet territoires ruraux" indépendant de leur morphologie sociale. Les étudiants originaires de zones rurales et titulaires d'un bac général envisagent moins souvent de s'engager dans des études longues que leurs homologues des grandes villes. 47 % d'entre eux choisissent de se diriger vers les filières technologiques courtes contre 38 % des jeunes urbains.

Répartition des étudiants selon le plus haut niveau de diplôme déjà obtenu

Niveau de diplôme des étudiants	Basse-Normandie		France métropolitaine	
	Effectif	%	Effectif	%
Bac général, brevet supérieur	17 960	46	1 009 400	45
Bac technologique ou professionnel	7 960	20	376 100	17
Diplôme universitaire de 1 ^{er} cycle	6 640	17	408 900	18
Diplôme universitaire de 2 ^e ou 3 ^e cycle	6 460	17	467 000	21
Ensemble	39 000	100	2 261 300	100

Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation principale

À la recherche d'horizons, les jeunes regardent ailleurs ...

L'analyse des migrations entre lieu de résidence antérieure et lieu d'étude actuel des personnes qui étaient ou sont devenues étudiantes entre 2003 et 2008 débouche sur un constat peu favorable à la région. Entre ces deux dates, 15 300 étudiants ont quitté la Basse-Normandie et 8 200 y sont arrivés, ce qui représente un solde négatif de 7 100 étudiants. Par l'ampleur de ce solde, la Basse-Normandie se classe au 19^e rang des régions métropolitaines. Seules les grandes régions étudiantes (Île-de-France, Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais et Midi-Pyrénées) dégagent des flux migratoires d'étudiants posi-

tifs, ainsi que l'Alsace, bénéficiant de sa position frontalière. Dans un grand nombre de régions les écarts entre départs et arrivées sont de moindre ampleur. En Champagne-Ardenne, pour un nombre d'étudiants au lieu d'étude comparable, le solde des flux d'étudiants est deux fois moins important qu'en Basse-Normandie (-3 500 étudiants).

Une partie des mobilités résidentielles d'étudiants découle de la mobilité professionnelle de leurs parents. C'est vraisemblablement le cas des étudiants se déclarant domiciliés chez leurs parents, mais ils ne représentent que 6,5 % des entrants et 4,5 % des sortants de Basse-Normandie.

La capacité d'une région à retenir ses étudiants et à en attirer d'autres peut être approchée grâce à plusieurs indicateurs. Le taux de sortie d'étudiants

atteint 34 % en Basse-Normandie ce qui la situe au 15^e rang des régions, derrière la Franche-Comté (30,5 %) et devant la Champagne-Ardenne (34,4 %). Le coefficient de migration différentielle d'étudiants ⁽¹⁾ s'élève à 0,45 pour la Basse-Normandie, traduisant une attractivité plus faible pour les étudiants que pour le reste de la population. L'Île-de-France est la région à plus forte sélectivité vis-à-vis des étudiants (avec un coefficient de migration résidentielle de 3,3) suivie par le Nord-Pas-de-Calais (2,2) puis l'Alsace

⁽¹⁾ rapport entre le nombre d'étudiants entrant sur le nombre d'étudiants sortant d'une région, et le nombre d'entrants sur le nombre de sortants au sein de la population générale de la région étudiée.



ZOOM

L'Université de Caen Basse-Normandie (UCBN)

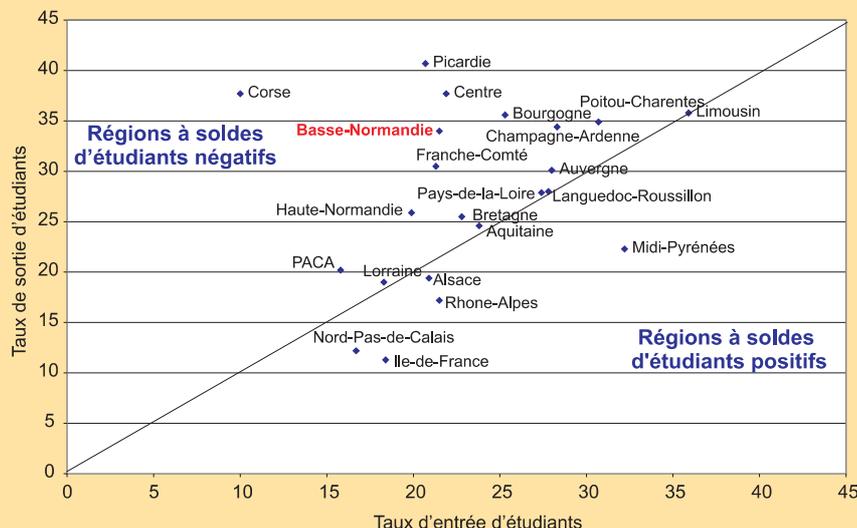
Avec 11 UFR, dont 1 UFR de médecine et 1 UFR de pharmacie, une école d'ingénieur et 8 instituts dédiés à l'enseignement (dont 3 IUT, 1 IAE, 1 IUFM), l'UCBN fait partie des universités multidisciplinaires. Les formations paramédicales sont assurées au sein d'écoles adossées aux établissements de santé répartis sur le territoire bas-normand.

Formations suivies par les étudiants inscrits dans les universités de Caen, Rouen et le Havre

	Université de Caen		Université de Rouen		Université du Havre	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Nombre d'étudiants inscrits en 2008-2009	24 350		23 280		6 490	
Les cycles de formation						
Nombre d'étudiants inscrits en 1 ^{er} cycle	15 530	64	14 340	62	4 870	75
Dont: étudiants inscrits en IUT	2 940	12	2 170	9	1 890	29
Etudiants inscrits en 2 ^e cycle	7 950	33	8 110	35	1 430	22
Etudiants inscrits en 3 ^e cycle	880	4	850	4	200	3
Etudiants inscrits dans les formations de santé	3 650	15	4 330	19		

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche

Taux d'entrée et de sortie d'étudiants entre leur lieu d'études en 2008 et leur lieu de résidence antérieure en 2003



Source : Insee, recensement de la population 2008

(1,4). Pour compléter l'analyse de l'attractivité des régions, le coefficient de migration différentielle des jeunes de 16 à 29 ans atteint 0,6 pour la Basse-Normandie, signe d'une attractivité plus faible de la région pour les étudiants que pour les jeunes non étudiants. Loin devant l'Île-de-France (1,4), le Nord-Pas-de-Calais, avec un coefficient de 2,8 est à la première place sur le podium des régions plus attractives pour les jeunes étudiants que pour les jeunes non étudiants.

Attractivité des métropoles voisines

Quel que soit le niveau de diplôme des étudiants, le flux des départs est supérieur aux arrivées en Basse-Normandie. Si les titulaires d'un bac général ou d'un diplôme de 1^{er} cycle privilégient en premier lieu la Bretagne, puis l'Île-de-France, cette dernière semble plus attractive au-delà du second cycle.

Migrations résidentielles des étudiants par région

	Étudiants		Ensemble de la population		Coefficient de migration différentielle	16-29 ans non étudiants		Coefficient de migration différentielle
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants		Entrants	Sortants	
Île-de-France	85 920	45 120	508 520	872 350	3,3	198 260	143 820	1,4
Champagne-Ardenne	8 260	12 270	74 860	100 030	0,9	21 200	27 730	0,9
Picardie	7 250	16 360	126 350	140 870	0,5	32 110	36 340	0,5
Haute-Normandie	7 790	11 990	99 660	112 820	0,7	24 550	29 730	0,8
Centre	12 090	22 700	196 530	191 680	0,5	46 370	49 770	0,6
Basse-Normandie	5 980	13 070	91 280	89 210	0,4	20 160	26 160	0,6
Bourgogne	8 490	14 400	116 170	112 390	0,6	26 310	31 700	0,7
Nord-Pas-de-Calais	19 680	14 740	107 140	174 640	2,2	26 150	54 860	2,8
Lorraine	11 060	12 750	89 180	114 730	1,1	25 250	34 230	1,2
Alsace	11 260	9 890	69 520	85 580	1,4	21 170	22 090	1,2
Franche-Comté	5 770	9 820	62 610	68 090	0,6	17 690	19 770	0,7
Pays de la Loire	25 590	27 030	244 170	182 600	0,7	55 710	59 360	1,0
Bretagne	21 190	25 120	222 580	146 640	0,6	46 690	48 940	0,9
Poitou-Charentes	11 620	14 890	142 950	104 880	0,6	30 680	31 970	0,8
Aquitaine	20 530	20 910	238 900	155 510	0,6	49 780	45 260	0,9
Midi-Pyrénées	28 150	18 210	224 970	143 170	1,0	52 630	42 620	1,3
Limousin	6 620	6 610	59 210	45 380	0,8	13 320	13 240	1,0
Rhône-Alpes	38 790	30 920	309 590	275 040	1,1	80 490	73 920	1,2
Auvergne	9 520	10 450	90 420	75 170	0,8	20 120	23 370	1,1
Languedoc-Roussillon	19 780	18 840	230 140	153 120	0,7	44 630	43 480	1,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	20 360	28 200	297 460	266 000	0,6	65 890	62 240	0,7
Corse	670	2 050	22 860	15 180	0,2	4 570	3 100	0,2

Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation principale

Coefficient de migration différentielle = (entrants/sortants étudiants)/(entrants/sortants population)

Les titulaires d'un seul bac général sont plus de 6 500 à quitter la Basse-Normandie entre 2003 et 2008 pour continuer leurs études. Ils ne sont que 3 570 à venir en Basse-Normandie en provenance des autres régions, soit un déficit de 3 000 bacheliers. La Bretagne est leur première destination, suivie par l'Île-de-France, ces deux régions rassemblant à elles seules 80 % du déséquilibre pour ce niveau de diplôme. La Bretagne attire 1 400 étudiants titulaires d'un bac général de plus qu'elle n'en laisse partir vers la Basse-Normandie et l'Île-de-France un millier.

Plus de 2 100 étudiants possédant un bac professionnel quittent la Basse-Normandie entre 2003 et 2008, et 1 340 font le trajet inverse. Sans privilégier une destination particulière, ils sont aussi nombreux à se diriger vers la Bretagne et les Pays de la Loire que vers l'Île-de-France. Ces trois destinations sont à l'origine de 80 % du solde négatif d'étudiants titulaires d'un bac professionnel. La Haute-Normandie est leur 4^e destination la plus prisée.

3 230 titulaires d'un diplôme de 1^{er} cycle universitaire quittent la Basse-Normandie, tandis que 1 400 font le trajet inverse. Les partants se dirigent prioritairement vers la Bretagne et l'Île de France, puis vers les Pays de la Loire ou la Haute-Normandie. Les diplômés de 2^e ou 3^e cycle quittant la Basse-Normandie pour poursuivre leurs études se dirigent en priorité vers l'Île-de-France. 28 % d'entre eux choisissent d'y continuer leurs études, 20 % s'orientant vers la Bretagne et 11 % vers les Pays de la Loire.

L'aire d'influence du pôle caennais prédomine au plan régional

L'enseignement supérieur bas-normand est fortement polarisé à Caen, ce qui place la capitale régionale au 20^e rang des aires urbaines les plus fortement étudiantes (avec 6,8 étudiants au lieu d'étude pour 100 habitants). Même si l'université de Caen Basse-Normandie (UCBN) possède quelques antennes délocalisées, elle accueille, en 2008, 24 350 étudiants au sein de la capitale régionale. La Basse-Normandie compte six pôles d'enseignement supérieur de 500 étudiants et plus. Le pôle caennais accueille 26 000 étudiants, soit les deux tiers des étudiants bas-normands. 2 400 étudiants sont scolarisés à Cherbourg-Octeville et 2 300 à Alençon. Les établissements d'enseignement de Saint-Lô en accueillent 1 500 tandis

Profil des étudiants entrants et sortants(*) de Basse-Normandie entre 2003 et 2008

Dernier diplôme obtenu	Entrants	Sortants	Stables
Bac général, brevet supérieur	3 573	6 509	14 418
Bac technologique ou professionnel	1 341	2 118	6 533
Diplôme universitaire de 1 ^{er} cycle	1 421	3 234	4 722
Diplôme universitaire de 2 ^e ou 3 ^e cycle	1 850	3 465	4 136
Ensemble	8 185	15 327	29 810

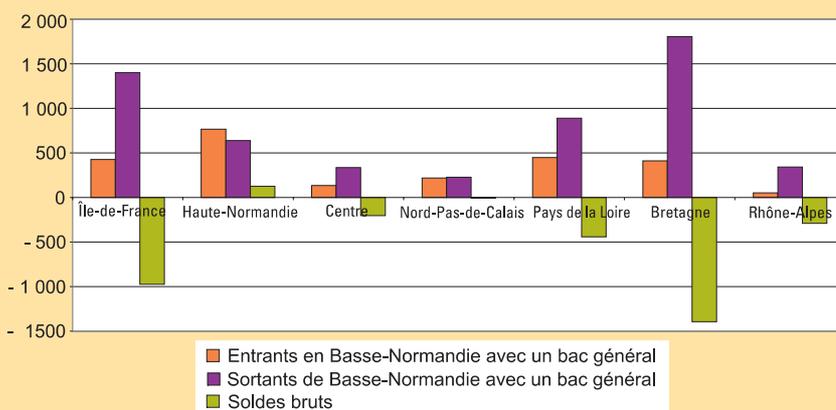
Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation principale

(*) migrations résidentielles entre lieu de résidence antérieure et lieu d'étude

que Lisieux et Flers accueillent respectivement 675 et 500 étudiants. L'aire d'influence du pôle caennais est largement prédominante et s'étend à quasiment toutes les communes de la région. Quelques communes du Sud

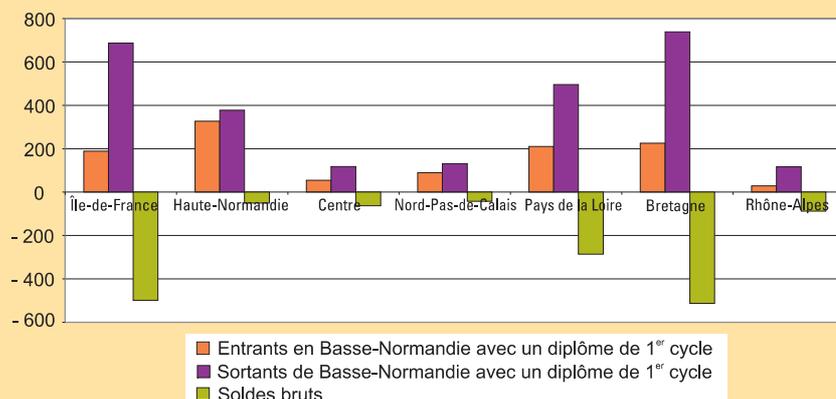
Manche sont attirées par le pôle de Rennes, et quelques communes à la frontière sud de l'Orne sont attirées par celui du Mans. L'influence de l'Île-de-France se fait sentir dans l'est ornaï.

Arrivées et départs d'étudiants possédant un bac général



Source : Insee, recensement de la population 2008

Arrivées et départs d'étudiants possédant un diplôme de 1^{er} cycle



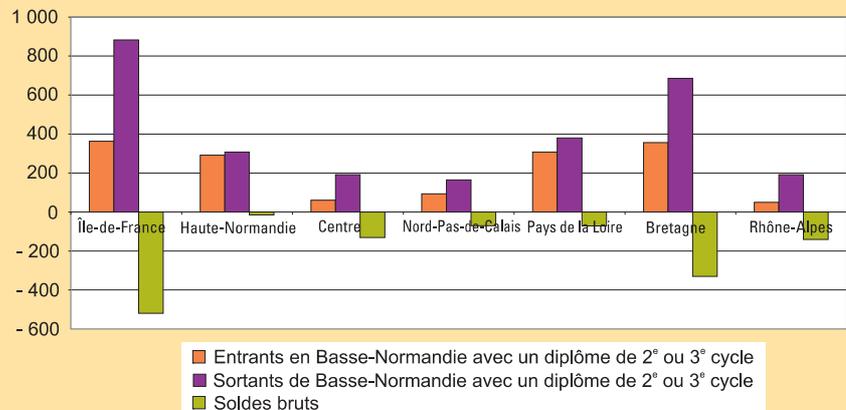
Source : Insee, recensement de la population 2008

Le Pres "Normandie université", un atout pour la Basse-Normandie ?

Le Pres "Normandie université" dont la mise en place a été actée en juillet 2011 vise à développer les collaborations entre les équipes d'enseignants et de recherche des universités de Caen, de Rouen et du Havre. Toutes formations supérieures confondues, ces trois sites accueillent 72 300 étudiants. Pour les deux régions, la création du Pres représente une opportunité d'élargissement de l'offre de formations supérieures, de renforcement de la mutualisation entre les unités le constituant, de développement et de structuration des collaborations entre les unités de recherche et le tissu industriel haut et bas-normand. Pour la Basse-Normandie, un enjeu essentiel est de rééquilibrer l'offre de formation en faveur des cursus longs et favoriser ainsi l'accès des jeunes à l'enseignement supérieur.

Le Pres représente un défi stratégique pour l'université de Caen. Une évaluation réalisée entre 2007 et 2010 par l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (Aeres) souligne en effet la qualité insuffisante des formations de licence de l'UCBN. Seules 12 % des licences de l'UCBN sont cotées A, contre 33 % de celles de l'université de Rouen et 45 % des licences proposées au plan national. Selon l'Aeres, l'Université de Caen souffrirait d'un nombre excessif de spécialités à faible nombre d'inscrits par manque d'adossement à la recherche. Cependant, au niveau master, des points forts se dégagent, notamment ceux de physique et de chimie, très bien évalués, en phase avec la prédominance de ces secteurs dans la région. Les sciences humaines et sociales constituent également un domaine d'excellence, avec plus de la moitié des mentions de master notée A

Arrivées et départs d'étudiants diplômés de 2^e ou 3^e cycle



Source : Insee, recensement de la population 2008

Les formations de licence dans les universités de Caen, Rouen et Le Havre

	Arts-Lettres-Langues	Droit-Economie-Gestion	Sciences humaines et sociales	Sciences-Technologies-Santé	Total
Université de Caen	6	4	7	9	26
Université de Rouen	6	5	7	6	24
Université du Havre	2	5	3	6	16
Total	14	14	17	21	66

Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

	Notes attribuées à l'issue des évaluations AERES				Part des licences cotées A/Total	Part des licences cotées B/Total
	A	B	C	Total		
Université de Caen	3	14	9	26	12 %	54 %
Université de Rouen	8	12	4	24	33 %	50 %
Université du Havre	3	12	1	16	19 %	75 %
Total	14	38	14	66	21 %	58 %

Source : Aeres, évaluations réalisées entre 2007 et 2010

Les mentions et spécialités de master dans les universités de Caen, Rouen et Le Havre

	Sciences et technologies			Sciences de la vie, de la santé et de l'écologie			Sciences humaines et sociales		
	Nombre de mentions	Nombre de spécialités	Part des mentions cotées A	Nombre de mentions	Nombre de spécialités	Part des mentions cotées A	Nombre de mentions	Nombre de spécialités	Part des mentions cotées A
Université de Caen	6	16	50 %	2	5	0	21	56	52 %
Université de Rouen	5	17	40 %	1	10	0	18	48	67 %
Université du Havre	3	9	33 %	1	2	0	8	16	25 %
Total	14	42	43 %	4	17	0	47	120	53 %

Source : Aeres, évaluations réalisées entre 2007 et 2010

Répartition des étudiants par plus haut niveau de diplôme dans les pôles d'enseignement supérieur de 500 étudiants (au lieu d'étude)

	Étudiants du pôle (au lieu d'étude) en nombre	dont étudiants étudiant et résidant dans le pôle au RP 2008	Parmi ceux qui étudient dans le pôle, part de ceux qui y résident	Pôle : part des plus hauts diplômes = bac, brevet sup.	Pôle : part des plus hauts diplômes = bac techno, pro	Pôle : part des plus hauts diplômes = 1 ^{er} cycle, BTS, DUT, sanit/social	Pôle : part des plus hauts diplômes = 2 ^e ou 3 ^e cycle, école d'ingénieur...
Rennes	52 490	39 190	75 %	47 %	11 %	19 %	23 %
Rouen	36 200	25 320	70 %	48 %	15 %	18 %	20 %
Caen	26 020	17 510	67 %	49 %	13 %	17 %	21 %
Le Mans	11 120	7 540	68 %	45 %	21 %	19 %	15 %
Le Havre	10 110	7 880	78 %	45 %	20 %	19 %	16 %
Cherbourg-Octeville	2 440	1 730	71 %	49 %	28 %	17 %	6 %
Alençon	2 300	1 360	59 %	42 %	27 %	21 %	10 %
Saint-Lô	1 470	660	44 %	39 %	32 %	15 %	14 %
Lisieux	680	320	46 %	47 %	39 %	10 %	4 %
Flers	510	240	46 %	41 %	47 %	11 %	2 %

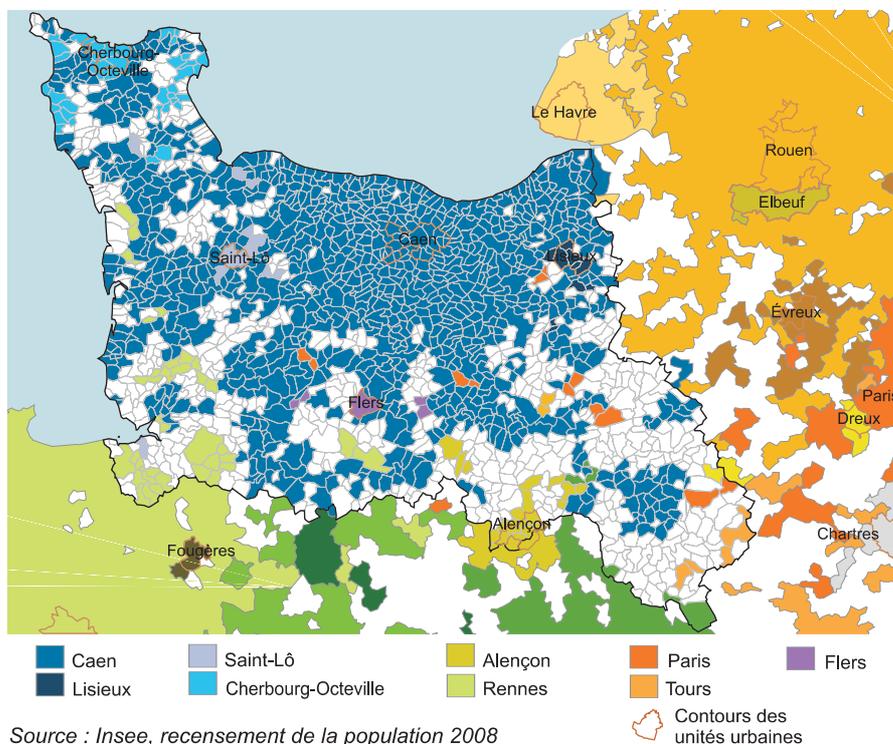
Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation principale

à Caen et deux tiers d'entre elles à Rouen.

Avec un potentiel de 1 700 chercheurs, dont 760 en Basse-Normandie, les deux régions normandes disposent d'un atout précieux pour structurer leurs filières d'enseignement supérieur et en élever la qualité. L'Aeres souligne la bonne cotation des unités de recherche bas-normandes : 50 % des enseignant-chercheurs sont inscrits dans des équipes de très bon niveau, cotées A et A+, notamment en sciences et technologies et en sciences humaines et sociales. L'université de Caen est une université pluridisciplinaire avec composantes médicales et pharmaceutiques. L'Ensi, école d'ingénieurs à fort impact local, est également située à Caen. Chimie et physique constituent les points forts de ses activités d'enseignement liées à la recherche et sont cotées A par l'Aeres. La capitale régionale est dotée par ailleurs de deux grands équipements de recherche : le Ganil (Grand Accélérateur d'Ions Lourds) et Cyceron (Centre d'Imagerie Cérébrale et de Recherche en Neurosciences). Les travaux menés à Cyceron contribuent très positivement à la recherche dans le domaine du cancer et des neurosciences.

Isabelle BIGOT
Insee

Les pôles d'enseignement supérieur de 500 étudiants ou plus et leurs aires d'influence



Note de lecture : les pôles d'enseignement supérieur ont été définis a priori comme les unités urbaines comptant au moins 500 étudiants au lieu d'étude. Leurs zones de recrutement (ou aires d'influence) sont établies sur la base des déplacements des étudiants entre leur lieu de résidence antérieure et leur lieu d'étude. Une commune fait partie de l'aire d'influence d'un pôle si :

- le flux maximal d'étudiants quittant la commune est réalisé vers ce pôle et est supérieur à un seuil donné (ici égal à 5).
- ou si ce seuil < 5 et si ce flux > 50 % des flux sortants.



DÉFINITIONS

Un **étudiant** est, au sens des recensements de population conduits par l'Insee, une personne de 16 à 29 ans, inscrite dans un établissement d'enseignement et ayant obtenu le baccalauréat ou un diplôme de niveau équivalent ou supérieur. Cette définition recouvre des situations très différentes entre le jeune " étudiant post bac ", les doctorants salariés dans un laboratoire de recherche ou encore de jeunes actifs poursuivant des études parallèlement à leur emploi.

Le **solde brut** correspond aux entrées d'étudiants diminuées des sorties d'étudiants. Cet indicateur indique si la région est déficitaire ou excédentaire dans les échanges migratoires d'étudiants avec les autres régions.

Le **coefficient de migration différentielle** d'étudiants est basé sur l'étude des migrations résidentielles entre lieu de résidence antérieure et lieu d'étude actuel. Il est défini comme le rapport entre le nombre d'étudiants entrant sur le nombre d'étudiants sortant d'une région et le nombre d'entrants sur le nombre de sortants au sein de la population générale de la région étudiée. Il permet de mesurer la sélectivité d'une zone à l'égard d'une catégorie de population en s'affranchissant de " l'effet taille ". Supérieur à 1, le coefficient indique que la région étudiée est plus sélective (attractive) pour les étudiants que pour la population générale. De la même façon, on obtient un coefficient de migration différentielle des 16-29 ans qui permet de distinguer les régions plus sélectives vis à vis des jeunes de 16 à 29 ans étudiants qu'à l'égard des jeunes de 16 à 29 ans non étudiants.

Taux :

Taux d'entrée/sorties

Taux d'entrée = entrants*100/(entrants + stables)

Taux de sortie = sortants*100/(sortants + stables)

Taux d'entrants/sortants

Taux d'entrants = entrants*100/population moyenne

Taux de sortants = sortants*100/population moyenne
(population moyenne = (entrants+sortants)/2)

Taux de stables = stables*100/(sortants + stables)



ZOOM

L'accueil d'étudiants de nationalité étrangère

1 730 étudiants inscrits en Basse-Normandie sont de nationalité étrangère, soit 4,4 % des effectifs contre 7,5 % au plan national. 45 % de ces ressortissants étrangers sont issus du continent africain, 27 % d'Asie. La nationalité chinoise est la plus représentée (18,3 % des étudiants étrangers), tandis que les étudiants appartenant aux autres pays de l'Union Européenne à 27 représentent 16 % des effectifs.

45 % des étudiants étrangers résidant en Basse-Normandie depuis moins de 5 ans possèdent déjà un diplôme universitaire de 2^e ou 3^e cycle, soit 2 points de plus que la moyenne nationale. Ceux qui résident dans la région depuis 5 années ou plus sont en revanche plus faiblement diplômés : 50 % d'entre eux sont titulaires d'un bac général ou d'un BTS, contre 32 % au plan national.

Plus haut niveau de diplôme obtenu	Basse-Normandie		France métropolitaine	
	Etrangers déjà dans la région 5 ans auparavant	Etrangers non résidant dans la région 5 ans auparavant	Etrangers déjà dans la région 5 ans auparavant	Etrangers non résidant dans la région 5 ans auparavant
Bac général, technologique ou professionnel, brevet supérieur	57,3 %	40,7 %	43,5 %	37,0 %
Diplôme universitaire 1 ^{er} , 2 ^e ou 3 ^e cycle	42,7 %	59,2 %	56,5 %	63,0 %
Ensemble	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation principale



DIRECTION REGIONALE DE L'INSEE DE BASSE-NORMANDIE

5 rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN CEDEX
Tél. : 02.31.45.73.33

www.insee.fr/basse-normandie

Directrice de la publication :
Maryse CHODORGE

Service études et diffusion :
Julien BECHTEL

Rédacteur en Chef :
Didier BERTHELOT

Composition PAO :
Françoise LEROND
Marie-Isabelle LARDET

Crédit photos :
Comité régional du tourisme ; Chambre régionale d'agriculture ; Comité départemental du tourisme de la Manche.